

Annexe I - Lettre de mission des personnes qualifiées



La Ministre

Paris, le 17 MARS 2023

Objet : Lettre de mission « Santé des professionnels de santé »

Les professionnels de santé dans leur ensemble forment une population hétérogène et potentiellement exposée à des risques sanitaires plus ou moins spécifiques. S'il n'est pas nouveau, ce sujet a été particulièrement mis en exergue par la crise sanitaire. La connaissance et la reconnaissance de problématiques propres à ces professionnels doit permettre de mieux prévenir et de prendre soin de ceux qui soignent.

Alors qu'ils épousent leur métier avec un engagement particulier, le surmenage auquel les professionnels de santé sont, dans une large mesure, confrontés, induit des conséquences importantes au plan individuel comme collectif. Les problématiques sanitaires qui les touchent font peser un risque sur l'ensemble du système de santé.

La charge de travail et le déséquilibre entre la vie professionnelle et la vie privée de ces professionnels sont des facteurs jouant sur leur santé psychique, tandis que l'organisation et les conditions de leur travail impactent leur santé physique, avec pour conséquence le sentiment, partagé par un quart des professionnels de santé, d'être en mauvaise santé.

Cette conjugaison de facteurs renforcée par le souhait, porté plus particulièrement par les générations entrantes, d'un meilleur équilibre entre vie personnelle et engagement professionnel met en jeu la fidélisation de ces professionnels, elle conduit en outre à un effondrement de l'attractivité des métiers de la santé et pénalise l'intérêt porté au secteur de la santé.

Aussi ai-je souhaité engager des travaux visant à mettre en œuvre à court, moyen et plus long termes des mesures dédiées à l'amélioration de la santé des professionnels de santé. Ces travaux initiés avec votre concours, ont permis de lancer l'élaboration d'une stratégie associant les parties prenantes que je souhaite voir co-construite avec les représentants des professionnels de santé et déployée d'ici au terme de l'année 2023.

Monsieur Philippe DENORMANDIE
Délégué général
Fondation nehs Dominique Bénéteau

Tél. : 01 40 56 77 62
14, avenue Duquesne - 75350 PARIS 07 SP

Le traitement de vos données est nécessaire à la gestion de votre demande et entre dans le cadre des missions confiées aux ministères sociaux.
Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD), vous pouvez exercer vos droits à l'adresse ddc-rgpd-cab@ddc.social.gouv.fr
ou par voie postale.
Pour en savoir plus : <https://solidarites-sante.gouv.fr/ministere/article/donnees-personnelles-et-cookies>

Les objectifs de ce chantier visent, outre la préservation et la promotion de la santé des professionnels de santé et de leur capacité de travail, à élaborer une organisation et une culture de travail permettant de développer la santé au travail des professionnels de santé, quel que soit leur lieu d'exercice, et à contribuer au retour d'une image positive des métiers de la santé visant à fidéliser les professionnels et à contribuer à restaurer l'attractivité de ces filières professionnelles.

Ce chantier s'articule particulièrement autour des trois axes suivants :

- Documenter l'état sanitaire des professionnels de santé, soutenir les initiatives en ce sens à court, moyen et long termes en veillant à associer autant que possible les professionnels quels que soient leurs lieux et modes d'exercice ;
- Recenser les bonnes pratiques, identifier les supports organisationnels ou normatifs existants ou à créer, favorables à une trajectoire d'amélioration des comportements de prévention des professionnels de santé ;
- Elaborer une feuille de route partagée et pluriannuelle pour la période de 2023 à 2027 et engager son déploiement.

Connaissant votre engagement dans ce domaine, je vous remercie d'avoir accepté de participer à la conduite des travaux menés sur la santé des professionnels de santé, en tant que personne qualifiée.

À ce titre, vous mènerez une démarche active de co-construction avec l'ensemble des acteurs concernés, que ce soit dans le domaine de la santé, du social, du médico-social, institutionnel ou libéral, à travers notamment la mise en place de groupes de réflexion dont les conclusions sont attendues, de manière échelonnée, au fil de cette année.

L'association d'un large nombre d'acteurs et de parties prenantes doit nous permettre, avec votre soutien, d'assurer l'adhésion de ces dernières et d'engager des mesures efficaces afin d'atteindre des résultats à moyen terme, pour embarquer largement les professionnels et restaurer l'attractivité des métiers, et à long terme, pour garantir la fidélisation des professionnels au sein du système de santé.

Sur la base d'un tableau de bord à construire en lien avec les principaux services concernés et en relation avec Madame Christèle GAUTIER, conseillère chargée des questions de santé publique, vous assurerez un suivi mensuel de l'avancée de cette mission.

Je vous prie de croire, Monsieur, à ma sincère considération.



Agnès FIRMIN LE BODO